



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION D'ARBITRAGE REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 1/3

Présents :

Président : M. PENEDO Mickaël

Mme ROULAUD Virginie

MM. ADGIE Jacques – CHARTIER Gérard – DELMAS Benjamin – DUPUY Hervé – LAFLAQUIERE Luc – MONTEIL Cédric – RAUZY François

Assistant :

Mme MADELMONT Julie – M. BONNET Jean-François

Excusés :

MM. BETON Alexandre – CALVO Gaëtan – CHASTANG Damien – CHATAURET Georges – DA SILVA Alexandre

En l'absence du secrétaire, c'est Mme MADELMONT Julie qui est nommée secrétaire de séance.

La Commission adresse un bon rétablissement à M. CHATAURET Georges suite à son opération.

La Commission adresse un bon rétablissement à la fille de M. CALVO Gaëtan.

La Commission adresse un bon rétablissement à M. CHASTANG Damien.

1/ APPROBATION DES PV

Les PV du 17 Octobre, du 19 Octobre et du 20 Novembre sont approuvés par l'ensemble de la Commission.

2/ POINT ASTREINTE DESIGNATIONS

Arrêt de l'astreinte de M. BETON Alexandre pour l'astreinte désignations.

M. DA SILVA assure son remplacement sur l'astreinte.

3/ INFORMATIONS ET RETOUR SUR LE PORT CAMERA

Le port de la caméra a été mis en place lors d'une dizaine de rencontres à ce jour.

Une formation a été dispensée aux arbitres des groupes 1 et 2, avec la présence de 23 participants.

Les retours sont positifs.

4/ CIRCULAIRES MODIFICATIVES DU REGLEMENT INTERIEUR

Circulaire n°1 relative à la mise en place de la caméra sur les arbitres (Ajout au Règlement intérieur de la CDA à l'article 28).

Circulaire n°2 : relative à la modification de l'article 27 - CLASSIFICATION – CLASSEMENT DES ARBITRES du règlement intérieur de la CDA

Les deux circulaires sont adoptées à l'unanimité.



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION D'ARBITRAGE REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 2/3

5/ MODIFICATION RI DE LA CDA

Modification des articles existants pour mise en conformité avec les règlements généraux du District :

Article 17 – ENVOI DES RAPPORTS

En cas d'exclusion et/ou d'incident de toute nature survenant avant, pendant ou après la rencontre, y compris hors de l'aire de jeu, tout arbitre est tenu d'adresser un rapport écrit à l'instance compétente sous 48 heures.

Il en est de même pour tout arbitre assistant impliqué dans l'exclusion et/ou l'incident considéré.

En cas d'incident grave, les officiels doivent simultanément en adresser une copie à la CDA.

Un officiel ne respectant pas cette disposition pourra faire l'objet d'une mesure administrative (cf. Statut de l'Arbitrage) prononcée par la CDA => **amende forfaitaire de 30€**.

Article 25 - SOLICITATION PAR LES INSTANCES

Tout officiel (arbitre, assistant, candidat et observateur) est tenu de se présenter à toute convocation émanant d'une instance de la Fédération, des Ligues régionales et des Districts ; à défaut, son absence l'expose aux mesures prévues par le Statut de l'Arbitrage.

Tout arbitre absent à une convocation officielle des instances sera sanctionné d'une amende forfaitaire de 50€ suivant article 5 des tarifs généraux du District.

6/ PROGRAMME JOURNÉE DE FORMATION DU 10 JANVIER

Stage annuel des arbitres à Rosiers d'Égletons.

Le matin : présentation générale, puis constitution de deux groupes — l'un en salle avec M. CHASTANG Damien, l'autre sur le terrain avec M. CALVO Gaëtan et M. MONTEIL Cédric.

L'après-midi : inversion des groupes.

7/ RETOUR DES SOIREEES DE FORMATION PAR GROUPE ET RAPPORTS

Retour sur les formations par groupe ainsi que sur la formation relative aux rapports.

8/ POINT SUR LES DESIGNATIONS

Demande de M. CARPENTIER Jean-Michel concernant une rétrogradation en D3.

Point sur l'ensemble des arbitres, avec le nombre de matchs arbitrés depuis le début de la saison.

9/ POINTS SUR LES OBSERVATIONS

En D1 : 6 observations réalisées.

En D2 : il reste 7 arbitres à observer.

En D3 : il reste 23 arbitres à observer.



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION D'ARBITRAGE REUNION DU 18 DECEMBRE 2025

PAGE 3/3

10/ POINTS SUR LES STAGIAIRES ET FIA

14 stagiaires actuellement.

Prochaine FIA prévue en janvier, avec l'arrivée d'environ 20 arbitres.

11/ POINT FUTSAL

Mme ROULAUD Virginie, en charge de cette sous-commission, nous informe que neuf arbitres en activité sont intéressés par une formation futsal. Un rapprochement avec un département voisin est actuellement en cours afin d'organiser cette formation.

12/ RETOUR DISCIPLINE

Plusieurs feuilles de match sont incomplètes ou mal remplies et de nombreux rapports sont incomplets. La CDA fera un rappel lors de la réunion annuelle et programera une formation sur les rapports avec les arbitres concernés.

13/ COURRIERS

Courrier de l'AS Portugais d'Ussel.

Courrier de M. BETON Alexandre : lu et pris en note ; bonne continuation, avec remerciements pour les services rendus.

Courrier de M. BEZARD Julien : Pris note de l'arrêt de l'arbitrage, remerciements pour les services rendus.

Courrier de M. CARPENTIER Jean-Michel : lu et pris en note.

Courrier de M. TUNCER Ali : lu et pris en note.

Courrier de M. MAKBOUK Mansour : lu et pris en note.

14/ TOUR DE TABLE

M. BONNET Jean-François : Félicitations à M. PENEDO Mickaël pour son élection au Comité Directeur

La secrétaire de séance
MADELMONT Julie

Le Président de la CDA
PENEDO Mickaël